

S M A D

des Combrailles



Livret d'accueil 2021



Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles
Maison des Combrailles - 2 place Raymond Gauvin - 63390 SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE
Tél : 04 73 85 82 08 - smadc@combrailles.com
Site internet : www.combrailles.com

CE LIVRET D'ACCUEIL VISE À PRÉSENTER BRIÈVEMENT AUX DÉLÉGUÉS DU SMAD DES COMBRAILLES, LE FONCTIONNEMENT DE CETTE STRUCTURE ET SES MISSIONS, DE FAÇON À MIEUX CONNAITRE SON RÔLE AUPRÈS DES COMMUNES ET COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU TERRITOIRE.

PRÉAMBULE :

Le SMAD des Combrailles est **un syndicat à la carte** : ses statuts, révisés en 2018, prévoient des **compétences obligatoires** et des **compétences facultatives**.

Les compétences obligatoires relèvent des domaines suivants : développement et aménagement du territoire ; économie, commerce et artisanat ; tourisme ; culture ; assistance aux membres.

Pour celles-ci, l'adhésion au SMADC vaut transfert de compétence.

En complément, les communes et les communautés de communes peuvent décider d'adhérer aux compétences facultatives qui relèvent des domaines suivants : schéma de cohérence territoriale ; informatique ; action sociale et médico-sociale ; aménagement et développement agricole, rural et forestier ; préservation de l'environnement, des paysages et des milieux aquatiques.

PLUSIEURS PRINCIPES ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX PRÉSIDENT À L'ACTION DU SMADC :

- > Mission de services aux collectivités adhérentes et à la population,
- > Actions de mutualisation entre les adhérents,
- > Vision prospective et stratégique ensuite déclinée en programmes opérationnels à l'échelle de l'ensemble des Combrailles,
- > Accompagnement technique pour le montage de projets auprès des adhérents.

>> QUI SONT LES MEMBRES DU SMADC ?

les 99 communes des Combrailles

+

les 3 communautés de communes

(Chavanon Combrailles et Volcans, Combrailles Sioule et Morge, Pays de Saint Eloy)

+

le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme

>> QUELLES SONT SES INSTANCES ?

LE COMITE SYNDICAL Composé de 115 délégués

- > 99 délégués des communes adhérentes (1 titulaire et 1 suppléant par commune)
- > 9 délégués des 3 communautés de communes (CC) (3 titulaires et 3 suppléants par CC)
- > Le Président du Conseil Départemental ou son représentant
- > Les 6 conseillers départementaux des Combrailles

LE BUREAU SYNDICAL

Composé de 14 membres
dont le Président et 2 vice-présidents
(chacun issu d'un territoire des CC
membres) + 11 membres

Parmi ces 14 membres doivent figurer :

- > 9 membres issus des 3 CC (3 membres par CC)
- > Le Président du Conseil Départemental ou son représentant
- > 3 conseillers départementaux parmi les 6 du territoire (1 par canton)

>> QUELLES SONT SES MISSIONS ET SES PRINCIPALES ACTIONS ?

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE



Le SMADC offre un **appui aux porteurs de projets** et aux nouveaux arrivants, sur l'ensemble des aspects que recouvre un projet d'installation : projet professionnel et projet de vie personnel. En outre, le SMADC anime, en lien étroit avec les Communautés de communes, des dispositifs d'**aides directes aux entreprises** (Fonds de Mutualisation A89, LEADER, FISAC).

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Office de Tourisme des Combrailles et taxe de séjour

Le SMADC est compétent en matière d'accueil, d'information et de promotion touristique et de commercialisation de produits touristiques. Pour ce faire il a créé en 2010 l'**Office de Tourisme des Combrailles (OTC)**. Le SMADC assure ainsi un rôle essentiel dans le fonctionnement de l'OTC : désignation des membres du comité de direction, contrôle de son activité et de ses moyens, vote du budget et du compte administratif. Le SMADC a institué la **taxe de séjour**, dont il vote les tarifs et qu'il perçoit avant de la reverser à l'OTC.

Gestion en régie du Manoir de Veygoux

Situé à Charbonnières-Les Varennes, le **Manoir de Veygoux**, ouvert en 2000, a été entièrement réhabilité par le SMADC. En complément de l'espace de scénovision initialement créé sur la découverte de la période révolutionnaire en Auvergne et sur le destin du Général Desaix, des espaces ont été aménagés afin de diversifier l'activité de ce site touristique : boutique et restauration, salles en location, expositions, animations numériques... La fréquentation a dépassé les 10 000 visiteurs en 2019.

Stratégie de développement touristique

Le SMADC porte une importante étude visant à définir la **stratégie de développement touristique du territoire** pour les prochaines années. L'ambition est de répondre aux nouveaux enjeux pour renforcer les Combrailles en tant que destination touristique forte et attractive. Le SMADC est également fortement impliqué dans les **projets de valorisation de la ligne ferroviaire** Volvic –Lapeyrouse, en particulier l'inscription du projet touristique autour du Viaduc des Fades au sein des projets emblématiques de la mission BERN et la création du vélo rail en 2020.



SANTE ET OFFRE DE SOINS



Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans et aux personnes en situation de handicap de moins de 60 ans, en perte d'autonomie, nécessitant des soins d'hygiène et de confort. Le SSIAD bénéficie de 97 places pour personnes âgées et 4 places pour personnes en situation de handicap et intervient sur le territoire du SMADC (à l'exception des ex cantons d'Herment et Bourg-Lastic, couverts par le SSIAD du Mont-Dore).

L'Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA) s'adresse aux personnes souffrant de pathologies neurodégénératives d'un stade débutant à modéré et vivant à domicile. L'ESA dispense des séances de soins d'accompagnement, de stimulation et de réhabilitation pour prolonger le maintien à domicile en préservant ou en améliorant l'autonomie. Elle intervient sur le même territoire que le SSIAD et dispose de 10 places lui permettant d'accompagner une centaine de personnes par an.

La Plateforme d'Accompagnement et de Répit (PFAR) vise à apporter un soutien aux proches aidants qui s'occupent quotidiennement d'une personne présentant des troubles de la mémoire (maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés) ou une maladie neurodégénérative (maladie de Parkinson, sclérose en plaques, séquelles d'A.V.C. ...). La PFAR intervient sur les 99 communes du SMADC.

SANTÉ ET OFFRE DE SOINS



Contrat local de santé et développement de l'offre de soins

Les objectifs du Contrat Local de Santé (CLS) sont d'initier un travail de fond auprès des professionnels de santé et de réduire les inégalités d'accès aux soins. Il s'agit d'organiser et de coordonner des actions de prévention santé en fonction d'un diagnostic territorial établi lors de la signature du Contrat Local de Santé.

Pour faire face au manque de professionnels de santé, le SMADC a lancé des actions de promotion et propose un accompagnement individualisé et adapté aux futurs professionnels.

Le SMADC accompagne également la mise en œuvre de projets innovants tels que le déploiement de la télémédecine, l'animation du service de téléradiologie, du dépistage de la rétinopathie diabétique et de la DMLA, de la messagerie sécurisée...

Enfin, le SMADC porte le centre de vaccination COVID-19 constitué de 3 sites situés à Pontgibaud, Saint-Eloy-les-Mines et Giat.

DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Opération Comb'images

Dans le cadre d'une Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle 2019/2022, le SMADC organise des rencontres artistiques (spectacles, expositions...) et des ateliers de pratiques artistiques « arts visuels ou arts du spectacle » pour les jeunes, les personnes âgées et handicapées du territoire. Chaque année, environ 1 000 personnes issues d'une quarantaine d'établissements, bénéficient de ce dispositif.

Valorisation du patrimoine

Depuis 10 ans, le SMADC programme chaque année, une douzaine de visites patrimoine, accompagnées par Renée Couppat (guide de pays) ou Pierre Ganne (archéologue et animateur de la Maison Archéologique des Combrailles). Le programme comprend des visites thématiques (croix, lavoirs...) et de villages, organisées en partenariat avec les communes.

Par ailleurs, le SMADC réalise avec la guide de pays le repérage et la création des contenus patrimoine de l'application numérique « Combrailles, balades et randonnées » de l'Office de Tourisme des Combrailles.

Soutien aux projets et réseaux culturels et artistiques

Le SMADC attribue chaque année une enveloppe de 25 000 € aux initiatives culturelles locales, avec une priorité pour les manifestations du réseau « Effervescences culturelles en Combrailles » dont les membres respectent une charte d'engagement.

Dans ce cadre, le SMADC édite chaque année 10 lettres d'information présentant les manifestations du réseau et les visites patrimoine.



AGRICULTURE ET FORÊT



Créé en concertation étroite avec les communautés de communes et porté par le SMADC, le **Réseau Agricole Combrailles** s'adresse aux agriculteurs souhaitant réfléchir au devenir de leur exploitation, ainsi qu'aux personnes souhaitant s'installer et vivre de leur production agricole. L'animatrice du réseau assure un accompagnement personnalisé, pour anticiper et préparer la transmission d'une exploitation, définir et installer une activité agricole sur le territoire, ou encore améliorer le foncier par des échanges.

En initiant un **Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC)**, le SMADC a permis aux exploitants agricoles volontaires de mettre en place des mesures agro environnementales sur le périmètre du bassin versant de la Sioule.

D'autre part, la candidature du SMADC à l'élaboration d'un **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** a été retenue en 2021. Le SMADC et ses partenaires ont maintenant 3 ans pour formaliser une politique alimentaire territoriale ambitieuse.

Fruit d'une large concertation, la **Charte Forestière de Territoire (CFT)** des Combrailles est un document stratégique de développement forestier, assorti d'un plan d'action. Parmi celles-ci, citons la réalisation de guides de gestion sylvicole et la mise en place d'un mode opératoire pour l'utilisation des voiries lors des chantiers d'exploitation forestière.

Portage du Schéma de COhérence Territoriale

Le SMADC est la structure porteuse du Schéma de COhérence Territoriale du Pays des Combrailles plus communément appelé « SCOT » approuvé en 2010. Ce document de planification élaboré par les élus, détermine les grandes orientations à suivre pour assurer le développement du territoire dans différents domaines (urbanisme, économie, tourisme, environnement, habitat...) à l'horizon de 10-15 ans. Le SMADC est chargé de suivre sa mise en œuvre et son respect dans le cadre de l'élaboration/révision des documents d'urbanisme locaux notamment (PLU, carte communale) et accompagne ainsi les collectivités dans ce sens.

Contrats territoriaux de bassins versants - Appui au déploiement de la GEMAPI - Inventaire des zones humides

Le SMADC s'implique dans la mise en œuvre des **contrats territoriaux** et en particulier celui du bassin versant de la Sioule en contribuant à son animation et à la mise en place d'actions. L'animation mutualisée entre les 3 communautés des communes des Combrailles en matière de **GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)** va dans le même sens : conduire des actions concertées et adaptées, visant à l'amélioration des milieux aquatiques.

Enfin, le travail de terrain et de concertation nécessaire à l'**inventaire des zones humides** sur le bassin versant de la Sioule réalisé par le SMADC, se poursuit sur le bassin versant du Cher.



INFORMATIQUE ET NUMERIQUE



Service d'assistance aux collectivités

Le SMADC propose aux établissements publics de son territoire un service informatique, qui regroupe une centaine d'adhérents dont 89 communes. Le service informatique accompagne ses adhérents dans les domaines suivants : applications informatiques de gestion ; matériels (ordinateurs, serveurs, périphériques...) et applications informatiques diverses (bureautique, internet, messagerie, réseaux, systèmes d'exploitation, etc.).

Outils numériques mutualisés

Le SMADC met à disposition des collectivités 2 outils distincts accessibles depuis son site internet www.combrailles.com :

> **Un portail cartographique** qui permet de consulter les données cadastrales (plan et matrices), les documents d'urbanisme en vigueur (zonage, règlement, servitudes, prescriptions..), le réseau d'eau potable du SIAEP Sioule et Morge, l'inventaire des zones humides du bassin versant de la Sioule, les photos aériennes, les réglementations de boisements, le Registre Parcellaire Graphique...

> **Une plateforme de dématérialisation des marchés publics** qui permet aux collectivités de répondre à l'obligation de dématérialisation des marchés de plus de 40 000€ HT en mettant en ligne leur dossier de consultation et en permettant aux entreprises de déposer leurs offres de manière sécurisée.

PROGRAMME LEADER

LEADER est un dispositif européen porté par le SMADC permettant de soutenir des projets locaux en zone rurale.

Après avoir déjà bénéficié de 3 programmes, le SMADC porte depuis 2015 et jusqu'en 2022 un 4ème programme LEADER. Les Combrailles bénéficient ainsi d'une enveloppe financière de 6,4 millions d'Euros pour soutenir des projets de développement.

Le SMADC assure la globalité de l'animation et de la gestion du programme : appui au montage des dossiers, instruction réglementaire, conseils techniques, préparation des demandes de paiement...



>> QUELLES SONT SES RESSOURCES FINANCIÈRES ?

Montant du Compte Administratif 2020

FONCTIONNEMENT

(cumul des 5 budgets gérés par le SMADC : budget principal, budget des 3 services médico-sociaux, budget du Manoir de Veygoux)

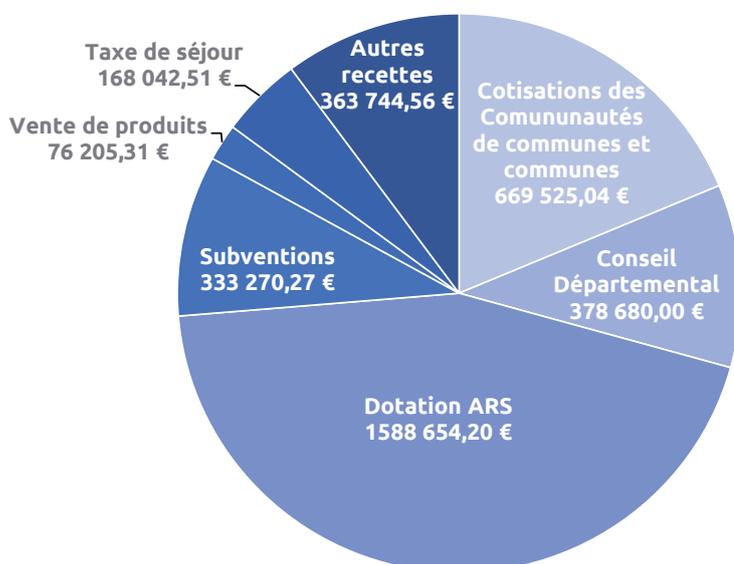
3 703 320,59€

INVESTISSEMENT

(cumul des 5 budgets gérés par le SMADC)

152 968,58€

Répartition des recettes de fonctionnement du budget principal 2020



Détail des cotisations des collectivités en 2020

- > Cotisations principales
130 125€ (19%)
- > Cotisations informatiques
184 528€ (28%)
- > Cotisations Fonds de mutualisation A89
105 759€ (16%)
- > Cotisations OTC
249 113€ (37%)

>> QUELQUES CHIFFRES SUR SES MOYENS HUMAINS

Au total : 42 agents permanents soit 39.5 ETP

Le SMADC >>>>> 16 personnes

Le SSIAD, l'ESA et la PFAR >>>>> 25 personnes

Le Manoir de Veygoux >>>>> une permanente + une personne en renfort sur la moitié de l'année + des saisonniers ou stagiaires.